

Règlement intérieur de la Fédération Shun Wu Tang Europe

L'élève

1. Chaque élève doit respecter et suivre le guide et code moral Shun Wu Tang.
2. Les attitudes arrogantes, le non-respect du guide et code moral ou du règlement intérieur se traduiront par l'exclusion de l'école.
3. Il est formellement interdit de se battre ou d'utiliser les techniques apprises lors des cours et des stages sur une tierce personne, sauf en cas de légitime défense. Dans ce cas, la défense devra être proportionnelle à l'attaque selon les articles et textes définis par la loi. L'élève devra également prévenir son Shifu de l'incident dans les 24 heures sous peine d'exclusion définitive de l'école.
4. Chaque élève s'engage à dégager de toute responsabilité l'association Shun Wu Tang, ses adhérents, responsables et professeurs des préjudices pouvant atteindre sa propre personne.
5. Un certificat médical n'est pas obligatoire pour la pratique :
<https://www.sports.gouv.fr/le-certificat-medical-pour-le-sport-676>
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1030>

Inscription et cotisation

1. L'inscription doit se faire en ligne sur la page du site Helloasso
2. La cotisation est de 50€ par personne.
3. En aucun cas et pour aucune raison la cotisation ne sera remboursée, même si l'élève est exclu par l'enseignant.
4. L'adhésion comprend une assurance de base souscrite auprès de la MAIF (contrat IA Sport). Cependant l'assureur propose à chaque adhérent une cotisation supplémentaire souscriptible individuellement qui permet d'augmenter la couverture de base et les taux de remboursement.

Lors des Stages et Séminaires :

1. Chaque élève doit respecter :
 - a. le guide et code moral Shun Wu Tang
 - b. le Wu De (les vertus martiales)
2. À l'entrée et à la sortie du stage, il est impératif de respecter le rituel envers les Anciens.
3. L'élève s'engage à respecter les lieux d'entraînement et à s'assurer du maintien de leur propreté.
4. Entre les saluts d'ouverture et de fermeture du cours :
 - a. Le silence doit être maintenu afin d'assurer une concentration maximum.
 - b. De plus, tous les déplacements doivent se faire en courant.
 - c. Les prises alimentaires se font en posture.
5. Chaque élève doit être équipé d'un uniforme complet : t-shirt de l'école, ceinture, pantalon noire.

OU

L'uniforme :

Obligatoire de l'avoir dans les 3 mois suivant l'inscription et qui comprends:

- . Le t-shirt "uniforme" du SWT, noir, avec petit logo devant, grand logo derrière.
- . La ceinture blanche ou noire.
- . Le pantalon Kung fu noir.

Cet uniforme est imposé par Grand Maître Su et on l'utilise à chaque fois qu'une tenue impeccable est demandée (passage de grade, salut d'ouverture et de fermeture des séminaires nationaux et internationaux, démonstration ou performance en publique).

La tenue officielle :

Elle comprends tous les t-shirts et vestes avec le logo SWT, peu importe le design (capuche, sans capuche, logo rond ou vertical, t-shirt des stages internationaux, etc...). Tant qu'il y a le logo SWT, c'est considéré comme une tenue officielle.

Auxquelle se rajoute la ceinture et le pantalon noire.

Cette tenue n'est pas un uniforme et ne peut donc pas être utilisée pour les événements importants où l'uniforme est exigé.

Mais cette tenue officielle est acceptée pour les cours réguliers, stages régionaux, jours d'entraînement lors des stages nationaux et internationaux (en dehors du premier et dernier jours où il y a les saluts d'ouverture et de fermeture où l'uniforme impeccable est exigée), etc.

6. Les élèves doivent être attentifs quant à leur hygiène, pour leur bien mais surtout vis-à-vis des frères et sœurs de l'école (par exemple avoir les ongles coupés, entrer dans le Guan avec des vêtements propres, ...).
7. Le port de bijoux est interdit pendant la pratique afin d'éviter les blessures personnelles ou à autrui.